

F-Saint-Aubin: Services de promotion

2004/S 190-162140

AVIS DE MARCHÉ**Services**

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP): Non.

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur:**

Synchrotron Soleil, Att: Anne Cazaubon, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 05 . Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: anne.cazaubon@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.2) Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

La même qu'au point I.1), Synchrotron Soleil, Att: Anne Cazaubon, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 05 . Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: anne.cazaubon@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.3) Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus:**I.4) Adresse à laquelle les offres/demandes de participation doivent être envoyées:**

La même qu'au point I.1), Synchrotron Soleil, Att: Anne Cazaubon, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 05 . Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: anne.cazaubon@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.5) Type de pouvoir adjudicateur:

Autre.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ**II.1) Description****II.1.1) Type de marché de travaux:****II.1.2) Type de marché de fournitures:****II.1.3) Type de marché de services****II.1.4) Accord-cadre:**

Non.

II.1.5) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Avis d'appel public à la concurrence pour l'étude et la réalisation d'une étude d'opportunité sur les activités liées à des enjeux industriels et sociétaux sur le synchrotron Soleil.

II.1.6) Description/objet du marché:

Soleil est une nouvelle source de rayonnement synchrotron de très forte puissance en cours de construction sur le plateau de Saclay (Essonne) et qui permettra à de nombreux scientifiques d'explorer la matière. Les lignes de lumière sont utilisées pour conditionner le faisceau de rayons X émis par cette source. Dans la phase I d'équipement de Soleil, 10 lignes de lumière sont programmées. Étendue de l'étude: l'objet de l'étude porte sur l'opportunité de créer sur le Synchrotron Soleil une ou plusieurs lignes de lumière dédiées à des applications industrielles ou sociétales et/ou des accès privilégiés à une ou plusieurs lignes de lumière partagées avec la recherche académique. Il s'agit d'une part d'identifier des segments porteurs susceptibles de conduire à une exploitation rentable de lignes de lumière et, d'autre part, de mettre en place un argumentaire permettant à des partenaires industriels et à des investisseurs privés ou publics, de décider de s'impliquer dans la création, l'exploitation ou le financement de lignes de lumière nouvelles et de structures de support connexes, en tout ou partie privées et dédiées à des applications industrielles ou sociétales.

L'étude portera sur les applications potentielles de techniques d'analyse ou de procédés basés sur l'utilisation du rayonnement synchrotron, telles que par exemple:

la biocristallographie,
la diffraction des poudres,
la microanalyse X,
la microscopie IR, la microfabrication.

Ces techniques et procédés trouvent généralement leurs applications dans les secteurs suivants:

la pharmacie,
les cosmétiques,
l'agroalimentaire,
la métallurgie,
la plasturgie,
les polymères,
la chimie,
l'électronique.

Ces techniques et secteurs d'application ne sont pas identifiés de manière exhaustive et l'étude devra rechercher et évaluer l'intérêt d'autres techniques ou procédés utilisant le rayonnement synchrotron ainsi que les secteurs dans lesquels ils sont utilisés ou pourront l'être à un horizon de 5 à 10 ans.

II.1.7) Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services:

Lieu-dit "l'Orme des Merisiers" à F-91190 Saint-Aubin (Essonne).

II.1.8) Nomenclature

II.1.8.1) Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):

74422000.

II.1.8.2) Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):

II.1.9) Division en lots:

Non.

II.1.10) Variantes prises en considération:

Oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

II.2.2) Options. Description et indication du moment où elles peuvent être exercées:

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution:

9 mois à compter de l'attribution du marché.

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRES JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au marché

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

Garantie à première demande ou caution de bonne exécution (performance bond).

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables:

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché:

Groupement autorisé.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise:

III.2.1.1) Situation juridique - références requises:

Les candidats relevant de l'Union européenne fourniront:

- soit les formulaires DC4, DC5 et DC7 et tous les justificatifs;

- soit les informations suivantes dans un seul ou plusieurs documents accompagnés des justificatifs: un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou Kbis) ou équivalents, les attestations de déclaration et du paiement des impôts, taxes et cotisations sociales permettant de justifier la situation de l'entreprise au 31 décembre de l'année précédente ou une copie de l'état annuel des certificats reçus (le DC7), Cette copie devra comporter la mention "Copie attestée conforme à l'original" ainsi que la date et la signature d'une personne habilitée à engager l'entreprise, une lettre de candidature signée du candidat, pour les candidats appartenant à un groupe, une attestation certifiant de leur autonomie commerciale et de leur situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe, la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire; ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant: qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente à l'étranger, que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement (article R.324-4 du code du travail) et qu'il n'a pas fait l'objet, au titre du travail illégal, d'une condamnation au cours des cinq dernières années portée au bulletin n° II du casier judiciaire (articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail), qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction pénale ou disciplinaire de participer à une procédure de passation de marché initiée par une collectivité publique ou une entreprise contrôlée par une collectivité publique (article 50 de la loi n° 52-01 du 14.4.1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78 - 753 du 17.7.1978). Les candidats doivent fournir une lettre émanant de l'autorité compétente justifiant la non-présentation des documents.

Les candidats ne relevant pas de l'Union européenne fourniront:

- soit le DC5 et les justificatifs;
- soit la liste de documents et l'attestation sur l'honneur mentionnés ci-dessus;
- s'ils produisent une lettre justifiant de la non-présentation des documents, ils fournissent, en outre, une déclaration faite devant une autorité administrative ou judiciaire de l'État où ils sont établis.

III.2.1.2) **Capacité économique et financière - références requises:**

Les candidats fourniront leur liasse fiscale ou équivalent des 3 dernières années.

III.2.1.3) **Capacité technique - références requises:**

Les candidats fourniront:

- leurs références professionnelles dans le domaine du conseil et du marketing en indiquant pour chaque marché le nom et les coordonnées du client, la date de signature du marché, son montant et le lieu d'exécution,
 - la liste des moyens (humains et techniques) dont disposent les candidats,
 - les références des sous-traitants avec lequel les candidats travaillent régulièrement.
- Ainsi que toute information susceptible de mettre en évidence le potentiel du candidat.

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Prestations réservées à une profession particulière:**

III.3.2) **Les personnes morales seront tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché:**

Non.

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **Type de procédure:**

Ouverte.

IV.1.1) **Candidats déjà sélectionnés:**

Non.

IV.1.2) **Justification du choix de la procédure accélérée:**

IV.1.3) **Publications antérieures relatives au même marché**

IV.1.3.1) Avis de pré-information relatif au même marché:**IV.1.3.2) Autres publications antérieures:****IV.1.4) Nombre des entreprises que le pouvoir adjudicateur envisage d'inviter à présenter une offre:****IV.2) Critères d'attribution:**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction:

Des critères énoncés ci-dessous:

- 1: prix,
- 2: valeur technique,
- 3: qualité,
- 4: délai de livraison.

Par ordre de priorité décroissante: Non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif**IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

ADM-AC-AC-04-1283.

IV.3.2) Documents contractuels et documents additionnels - conditions d'obtention:**IV.3.3) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:**

16.11.2004. Heure: 12:00.

IV.3.4) Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats sélectionnés:**IV.3.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Anglais. Français.

IV.3.6) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:

6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

IV.3.7) Modalités d'ouverture des offres**IV.3.7.1) Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres:****IV.3.7.2) Date, heure et lieu:****SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) Avis non obligatoire:**

Non.

VI.2) Indication si le présent marché a un caractère périodique et calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:**VI.3) Ce marché s'inscrit dans un projet/programme financé par les fonds communautaires:**

Oui.

Partiellement par le fonds social européen par convention n° 2004.12.03.0138.

VI.4) Autres informations:

Les marchés du Synchrotron Soleil ne sont pas soumis au Code des Marchés Publics.

Origine des fonds: CNRS, CEA, collectivités territoriales (CRIF, CG91, région Centre, etc.).

II.1.3) Type de marché de services: prestations intellectuelles.

IV.3.3) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:

s'agissant d'un appel d'offres ouvert, la date ci-dessus mentionnée correspond à la date limite de remise des documents de candidature et des offres,

les retraits de dossiers par les candidats pourront être effectués jusqu'au 5 novembre, dernier délai.

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

22.9.2004.